

**République Tunisienne**  
**Assemblée des Représentants du Peuple**

*Allocution de Monsieur Mohamed Ennaceur,  
Président de l'Assemblée des Représentants du peuple Tunisienne  
À l'occasion de la 139<sup>ème</sup> Session de l'Union Interparlementaire  
-Genève 14-18 octobre 2018-*

**Madame la présidente,**

**Chers collègues,**

**Mesdames et Messieurs,**

Nous nous réunissons aujourd'hui pour réfléchir et débattre sur le rôle fondamental des parlements dans la consolidation de la paix et du développement à l'ère de l'innovation et des changements technologiques. Il s'agit sans conteste d'une question vitale et déterminante pour tous les pays du monde.

Nul doute que le changement technologique effréné que connaît le monde actuellement conduira inévitablement au changement radical de la réalité économique et sociale et ce dans tous les pays du monde. Ainsi une nouvelle réalité qui nous mettra face à des défis majeurs et qui exigera de notre part d'opter pour de nouvelles méthodes et techniques de travail parlementaire et de recourir à un nouveau mode de gouvernance parlementaire et à davantage d'ouverture sur les facteurs du progrès accéléré voire impétueux de la société.

**Madame la présidente,**

**Chers collègues,**

**Mesdames et Messieurs,**

La corrélation entre la science, le développement et la paix exige de notre part une conscience commune éthique et citoyenne qui se fonde, bien évidemment, sur le principe de la solidarité et l'entraide mutuelle. Les pays du sud, ont besoin d'un surcroît d'assistance et de soutien pour se relancer économiquement. Ils ont également un besoin urgent en matière aussi de capitaux que d'appui technologique de pointe, et ce pour être en mesure de réaliser leur essor économique et apaiser les foyers de tension sociale en leur sein.

Même si compter sur soi et sur les énergies propres à chaque pays reste la voie idoine pour réaliser le développement économique, il s'avère nécessaire voire inévitable de mettre en place des politiques de soutien et d'impulser la coopération et le partenariat entre les pays avancés dans le domaine technologique et les pays les moins avancés ou en voie de développement, et ce à la lumière de la nouvelle donne mondiale caractérisée par des inégalités et des disparités flagrantes dans ce domaine. Ce soutien et cette coopération tant souhaités sont en mesure de réduire, un tant soit peu, les inégalités et d'envisager un monde plus équitable dans le domaine de la maîtrise de ces nouvelles technologies de pointe.

Il est donc requis pour tous les pays du monde de voir leurs parlements s'employer pleinement à activer tous les moyens et mécanismes de coopération et de partenariat de telle sorte que les pays du sud puissent, à leur tour, bénéficier des nouvelles technologies de l'information et de la communication et ce au service de la paix et du développement. Cela pourra éventuellement se concrétiser sous forme de traités et de conventions internationales ainsi que de partenariats parlementaires appuyant la mise en œuvre du plan de développement durable à l'horizon 2030, outre l'application du « Système Science, Technologie, Ingénierie et Mathématiques » (système STEM).

Nous avons par ailleurs besoin urgent de renforcer l'esprit de coopération et de solidarité à travers la mise en œuvre des **17** objectifs du « plan de développement durable à l'horizon 2030 pour sauver le monde ». Ce plan qui souligne, entre autres, la nécessité d'appivoiser les nouvelles technologies et de les employer au service du développement.

**Madame la présidente,**

**Chers collègues,**

**Mesdames et Messieurs,**

Le terrorisme figure sans doute parmi les plus grands dangers auxquels le monde est confronté actuellement. Il s'est avéré être l'ennemi de la paix et du développement et l'adversaire de la culture, de la tolérance et du dialogue entre les peuples, les états et les individus. Le monde entier a d'ailleurs réalisé avec amertume et effroi l'impact épouvantable que les terroristes peuvent avoir s'ils réussissent à détenir et à manipuler les nouvelles technologies de guerre susceptibles d'être exploitées à des fins criminelles et destructrices. En effet, la capacité de nuisance et le danger des actes terroristes, faut-il le reconnaître, décuplent à cause des technologies électroniques, de communications, chimiques et industrielles dont les terroristes pourraient disposer, même si cela s'opère à des niveaux rudimentaires.

L'emploi des technologies de communication varie selon les mentalités et les mains qui les manipulent. C'est pour cette raison que nous sommes appelés, en tant que parlementaires, à développer nos législations afin qu'elles soient en conformité avec ce nouveau défi. Un défi dont l'objectif suprême est d'insuffler davantage d'efficacité en matière de lutte contre l'emploi des technologies nouvelles à des fins hostiles à la paix, au développement et à la vie.

Il est donc nécessaire, qu'à la lumière des progrès technologiques qui évoluent sans cesse, l'action des parlements au service de la paix et du développement soit en harmonie avec tous les efforts déployés pour prévenir le crime et soutenir tous les travaux de prospective tels que la prévision des situations de danger et de violence et les systèmes d'alerte précoce. Tout cela demeure, bien évidemment, au service de la paix et de la stabilité sociale et se révèle vital pour booster l'investissement et le développement.

**Madame la présidente,**

**Chers collègues,**

**Mesdames et Messieurs,**

Nous croyons fermement, en prenant comme exemple notre propre expérience parlementaire récente acquise au cours de la transition démocratique dans notre pays, que l'amélioration de

la gouvernance au sein de l'institution parlementaire aide considérablement à accomplir pleinement les fonctions substantielles de tout parlement à l'image de celles au service de la paix et du développement.

À ce propos, l'assemblée des représentants du peuple s'est employée à perfectionner et mettre à niveau sa gouvernance et à moderniser ses méthodes de travail et de fonctionnement en comptant sur l'emploi des nouvelles technologies. C'est ainsi que la numérisation et les outils des nouvelles technologies de l'information et de la communication se sont généralisées, ce qui a sensiblement amélioré le rendement de notre institution et contribué à mettre à niveau les compétences et le savoir-faire aussi bien des députés que des fonctionnaires parlementaires, tout en permettant à notre assemblée attentive à l'évolution incessante de ces technologies.

Notre assemblée représente le 1<sup>er</sup> parlement pluraliste et démocratique dans l'histoire de notre pays, elle s'est tracée comme voie celle d'approfondir son identité démocratique et moderniste et ce en s'ouvrant intégralement sur les différentes composantes de la société civile grâce à une « plateforme électronique » à travers laquelle nous nous employons à mettre en exergue la transparence et la participation citoyenne dans l'activité législative et de contrôle des députés.

L'acquisition et l'adaptation à l'innovation et aux changements technologiques continuels requiert de notre part l'adoption d'une nouvelle culture. Une culture qui régule les fondements de la gouvernance au sein des institutions parlementaires et enrichit le rôle que nous sommes appelés à assumer. Certes, nous avons besoin de plus d'ouverture, de transparence et de persévérance dans tout ce que nous entreprenons. En revanche, nous avons également besoin de discipline ou plutôt d'intransigeance morale lorsqu'il s'agit de quelques usages inappropriés et dérégulés des nouvelles technologies en rapport notamment avec la modification génétique ou ayant trait à l'avenir de l'environnement et à l'usage de la violence terroriste et criminelle.

Outre cela, le progrès technologique incessant contribue de nos jours à accélérer la cadence des changements ayant trait à la mondialisation, ce qui nous contraint à apporter une dimension internationale à toutes nos activités parlementaires à l'échelle nationale. C'est dans cet ordre d'idées que s'inscrit notre œuvre au service de la paix et du développement dans nos pays et partout dans le monde et que s'inscrit également notre action pour un système mondial plus équitable et plus équilibré entre le nord et le sud dans le domaine des technologies.

Je souhaite à nos travaux plein de succès.

Je vous remercie de votre attention.